



VIETNAM

PROVINE DE CAN THO
Commune de THANH THANG

VILLAGE C2

COMPTE RENDU DE LA VISITE EFFECTUEE DU
03 au 11 mars 2009

Deux séjours ont déjà été effectués au Vietnam par des représentants d'Aquassistance (Albert RIGAUD et Henri SYLVESTRE) et d'EMS (Toan DOAN QUANG)

Lors de notre premier séjour, en janvier 2007, nous avons pu, à partir des rencontres faites (villageois, maire de Thanh Thang, direction régionale de l'eau de Can Tho, entreprises) établir un projet estimé à 86 000 Euros, aux conditions de l'époque, pour la réalisation d'une installation complète de production et de distribution d'eau propre pour le village C2.

L'année 2007 et les premiers mois de 2008 ont permis, grâce à différents contacts (communes et Conseil Général de l'Aude, associations et fondations), aux activités d'EMS et à la participation significative d'Aquassistance, de rassembler le montant permettant de financer les travaux qui se dérouleraient sur deux exercices (2008 et 2009).

Le second voyage, en juin 2008, a permis de préciser les caractéristiques techniques du projet, réactualiser l'offre de l'entreprise, établir et faire signer par le maire de Thanh Thang et les représentants du Comité des Villageois les conventions passées avec Aquassistance et EMS précisant les obligations et responsabilités de chaque partie, obtenir du service des investissements étrangers de la province de Can Tho l'autorisation d'entreprendre les travaux.

Sur les indications de la Chambre de Commerce Franco-vietnamienne contacts ont été pris avec Villes en Transition (VeT), une ONG villeurbanaise ayant un bureau à HCMV. Une convention d'assistance a été signée entre Aquassistance et VeT par laquelle VeT est chargée de suivre les travaux pour le compte d'Aquassistance en l'absence de ses représentants.

Le marché de travaux a été rédigé dans le courant du dernier trimestre 2008 et signé le 30 décembre. Compte-tenu de l'évolution des prix au Vietnam et du taux de change Euro / Dong, le montant du marché, pour les conditions en cours fin décembre 2008, a dû être révisé et a été porté à 105 000 €. Aquassistance et EMS sont convenues d'une nouvelle répartition de leurs participations respectives sans modifier celle des villageois. Les travaux ont effectivement commencé après les fêtes du Têt, début février 2009. Ce troisième séjour a été décidé pour suivre le démarrage des travaux, rencontrer les villageois et les représentants de la commune, étudier les possibilités d'éventuelles coopérations futures avec VeT.

1/ OBJECTIFS DE LA MISSION.

Ces objectifs étaient précisés dans les lettres de mission du 18 février 2009 adressées par Aquassistance à Henri SYLVESTRE et Albert RIGAUD :

- ♦ rencontre avec VeT à HCMV, appréciation de ce partenaire local d'Aquassistance (organisation, moyens, compétence ...) pour l'éventuelle collaboration sur les projets de Vinh Long,
- ♦ contacts avec l'entreprise (à Long Xuen), discussion sur l'organisation du chantier, les difficultés, les délais,
- ♦ visite sur place du chantier: implantation des ouvrages, avancements des premiers travaux, difficultés techniques,
- ♦ organisation du chantier, confirmation du planning,
- ♦ rencontre avec le comité des villageois, point sur les difficultés, les attentes,
- ♦ rencontre avec les représentants de la commune de Thanh Thang,
- ♦ rencontre si nécessaire avec les représentants de Can Tho (qui ont délivré l'autorisation de travaux),
- ♦ passage à Vinh Long pour évaluation des deux projets de VeT.

Le séjour a permis de répondre à la plupart de ces points.

2/ COMPOSITION DE L'EQUIPE

- *Pour Aquassistance* : Henri SYLVESTRE, chef de mission, Albert RIGAUD,
- *Pour EMS*: Toan DOAN QUANG, natif du village C2, interprète et organisateur du séjour.

3/ RESUME CHRONOLOGIQUE DU SEJOUR :

- *jour 1, mardi 03 mars* : arrivée à Saigon vers 16h00. Passage dans les bureaux de VeT, entretien avec Alain PHE,
- *jour 2, mercredi 04 mars* : départ pour Long Xuen, premier entretien avec l'entreprise. Départ pour C2, visite du chantier, première réunion de chantier,
- *jours 3, jeudi 05 mars* : Village C2.
- rencontre avec l'ancien maire de Thanh Thang (qui suit le projet depuis l'origine) et très brève rencontre avec le nouveau maire,
- rencontre avec le maire et les responsables politiques de la commune nouvellement créée, Thanh Loi,
- Visite approfondie du chantier, entretien avec l'entreprise, examen des difficultés
- Entretien avec les responsables du comité des villageois,
- Réunion avec les villageois (représentants des différents secteurs du village).
- *jour 4 : vendredi 06 mars* : Visite avec VeT des deux communes de la province de Vinh Long sur lesquelles l'association propose une collaboration avec Aquassistance :
 - commune de Tan Quoi : rencontre avec les élus, visite des lieux (1 projet)
 - commune de Cai Von : rencontre avec les élus, visite des lieux (3 projets)
- *jour 5, 6, 7 : samedi, dimanche, lundi 7, 8, 9, mars* : Saigon et environs
- *jour 8 : mardi 10 mars* : entretien avec Alain PHE, VeT, débriefing, conclusion du séjour
- *jour 9 : mercredi 11 mars* : arrivée en France.

4/ MISSION

Les différents points de la mission, prévus ou découverts en court de séjour, ont été traités comme suit :

Relations avec la commune : l'un des éléments nouveaux, connu depuis le début de l'année, est la division en deux communes distinctes de la commune de Than Thang, avec laquelle les conventions avaient été signées. Cette procédure semble être courante au Vietnam, les communes se divisant dès qu'un seuil de population est atteint. Le village C2 est situé sur la commune nouvellement créée, Thanh Loi. Nous avons rencontré les maires, l'ancien et l'actuel, de Thanh Thang. L'ancien maire, impliqué dans le projet depuis l'origine, continue à le soutenir. Le nouveau maire, avec lequel nous n'aurons plus à faire, avait créé quelques difficultés au comité lors de l'ouverture du compte bancaire : il attendait une « récompense » pour sa signature. Son éviction du projet est une bonne chose.

Nous avons rencontré le nouveau maire de Thanh Loi, monsieur TRAN NANH HUNG, et le représentant du conseil des habitants (le parti), monsieur NGUYEN TU CHUONG, qui tous deux soutiennent très fortement le projet. Le maire nous avait déjà accompagnés à Can Tho en 2008 lorsque nous y avons formulé la demande d'autorisation des travaux auprès des services de la province. Il n'est pas utile de signer à nouveau les conventions, les engagements de Thanh Thang étant automatiquement transmis et repris par Thanh Loi. Un exemplaire des conventions leur est tout de même remis.

Une nouvelle mairie est provisoirement installée dans des locaux en cours de réaménagement, locaux que nous avons envisagé d'utiliser pour la station de pompage en début de projet. Une nouvelle mairie devrait être construite de l'autre côté du canal, à quelques centaines de mètres de notre chantier actuel. La date de construction n'est pas connue (dans 2 ans ou 25 ans ?), mais elle devrait s'accompagner de la création de voies d'accès compliquant l'implantation des canalisations sur les chemins actuels (cf. ci-après).

Aspects techniques et financiers du marché de travaux:

- ***entreprise*** : l'entreprise MINH HOANG a fait une très bonne impression : le directeur et le chef de chantier (qui est directeur adjoint et fils d'un des responsables de l'entreprise) nous ont accompagnés pendant toutes les visites. Les ouvriers (37 travaillent sur le chantier) étaient, presque tous, habillés de bleus de travail neufs, siglés au nom de l'entreprise, et équipés de casques. Ils vivent sur le chantier dans des baraques sommaires, se lavent dans le canal. L'entreprise a rencontré un terrain plus meuble que prévu et a dû consolider le sol pour faire les fondations. Nous avons refusé de prendre la plus-value correspondante, n'ayant pas été informés du problème et n'ayant pas participé à la décision comme prévu par le marché. L'entreprise l'a accepté. C'est la première fois qu'elle travaille avec des étrangers et veut faire un travail de qualité. Il semble que nous pouvons lui faire confiance.
- ***déroulement des travaux*** : le chantier relatif à la construction des ouvrages de traitement et au château d'eau est bien mené et les travaux de qualité : ferrailage correct (quasi surabondant), ouvrages béton bien faits (VeT a pris des prélèvements pour essais), enduits ciment remarquables. Les échafaudages sont surprenants, mais solides (bois) et les conditions de vie des ouvriers plutôt rudes. Mais les travaux semblent se dérouler dans la bonne humeur. Nous avons contrôlé l'implantation des ouvrages, l'évacuation des eaux des sanitaires et demandé que l'emplacement prévu pour le portail soit déplacé pour se trouver face aux circulations.
- ***Réseau de canalisations*** : Les chemins de C2 (deux voies de 2 à 3 mètres de large de part et d'autre du canal) devraient être refaits et élargis pour desservir la nouvelle mairie. Un tronçon de 12 mètres de large (6 mètres de chaussée et 2 fois 3 mètres d'accotements) arriverait à la mairie, le reste du village étant desservi par une voie de

9 mètres de large (4 mètres de voirie et 2 accotements de 2,5m). Ces travaux demanderaient le raccordement sur une route existante (distance ?) et la construction d'un pont. Nous n'avons pu connaître ni les détails du projet ni son planning. Les travaux entraîneront l'élargissement des chemins existants (démolition de cours, voire de parties de maisons), décaissement et remblaiement sur une profondeur supérieure à celle des canalisations. Il conviendrait donc de poser les conduites hors de l'emprise de la voie future, ce qui suppose de passer dans les cours ou dans les maisons, donc des coûts supplémentaires.

Il a été décidé :

- D'identifier et rencontrer l'administration qui gère ce projet (à Can Tho ?) pour en connaître les détails et le planning. La mairie, l'entreprise et le comité formeront une délégation. L'implantation des conduites sera décidée après cette rencontre.
- Les surcoûts seront pris en charge par les villageois.
- Planning et délais : Planning maintenu pour la station de traitement (juillet 2009), retard de deux mois pour les canalisations et branchements (septembre 2009 ?)
- Coûts : Pas de plus-values pour l'instant, les travaux supplémentaires (fondation) ayant été pris en charge par l'entreprise et les surcoûts pour le nouveau tracé du réseau par les habitants. Le montant de 105 000 € est maintenu, le cours du VND étant stable, même un peu à la baisse ce qui nous est favorable. Il est rappelé à l'entreprise et au comité que toute décision conduisant à une augmentation des coûts doit être approuvée par Aquassistance

Comité - Réunion avec la population :

Toutes les visites et contacts ont eu lieu avec la participation du comité des villageois. Un vice-président, mort fin 2008, a été remplacé, le bureau du comité comptant toujours 5 personnes dont deux femmes. Les relations avec le comité sont excellentes et confiantes, les points suivants ayant été arrêtés :

- Les travaux qui devaient être réalisés par les villageois (tranchées, construction), seront faits par l'entreprise. Les 14 000 € correspondants seront versés par les villageois sur le compte bancaire du comité pour paiement à l'entreprise (fin mars, début avril) avec attestation à produire.
- Les travaux supplémentaires pour modification du tracé des canalisations seront pris en charge par les habitants (démolition, réfection des cours principalement).

Une réunion a rassemblé une trentaine de personnes (mairie, conseil du peuple, comité des villageois, responsables des quartiers de C2, entreprise). L'attente des villageois est très forte et leur motivation et leur implication dans le projet toujours importantes. Les décisions ci-dessus ont été acceptées.

5/ PROJETS PRESENTES PAR VeT

Ces projets sont localisés dans le delta du Mékong, province de Vinh Long, voisine de celle de Can Tho. Les communes de Tan Quoi et Cai Von, sont des communes urbaines, avec des problématiques différentes de celles de Thanh Loi.

Commune de Tan Quoi :

Entretien avec le maire, un représentant de la province de Vinh Long en charge du dossier, le président du comité populaire. Dans un quartier de la commune, situé le long d'un canal et desservi par une rue commerçante, un marché couvert a été aménagé. Les eaux pluviales sont évacuées par des caniveaux, plus ou moins larges, plus ou moins obstrués par des déchets

divers. Les eaux usées sont évacuées soit dans le canal, soit vers des terrains à l'arrière des maisons, l'ensemble étant dans un état sanitaire déplorable. Le marché n'a pas de toilettes publiques, les gens utilisant des cabanes en planches construites sur une lagune creusée à une vingtaine de mètres derrière les habitations. Les ordures ménagères et déchets du marché sont partiellement collectés, dans des sacs en plastique ramassés par des agents communaux à bicyclettes et déposés dans un centre de transit. La demande de la commune concerne :

- la rénovation du système de collecte des eaux usées, principalement autour du marché,
- la construction de toilettes publiques,
- la construction d'une station d'épuration des eaux usées (pas encore vraiment une priorité la commune),
- la construction d'une station de transit des ordures ménagères,
- la mise en place de microcrédits pour permettre aux habitants de participer aux travaux de raccordement sur le réseau d'eaux usées (aménagement des habitations, branchements).

Le préalable à l'élaboration du projet est de reconnaître l'existant. Ce serait une première phase de la mission. Un étudiant vietnamien, avec le personnel de la commune, pourrait passer une quinzaine de jours sur place pour dresser et mettre à jour un plan du quartier, et y porter canalisations existantes, branchements quand ils existent, évacuation des eaux. La commune s'engage à fournir un plan, type cadastral, pas forcément à jour (1990 ?).

Pour Aquassistance le projet pourrait être intéressant et présente quelques points très particuliers :

- raccordements sur un réseau d'assainissement en milieu urbain particulièrement dense (une maison tous les 3 mètres),
- station de traitement des eaux usées adaptée au contexte vietnamien (joncs ?).

Ce projet assainissement pourrait être complété avec un projet déchets : comment collecter au mieux chez l'habitant, moyens d'évacuation des OM en l'absence d'utilisation de véhicules traditionnels (camions bennes), centre de transit.

L'association avec VeT permettrait de traiter l'aspect formation des habitants, nécessaire pour ce qui concerne les raccordements, le fonctionnement de la station d'épuration, la collecte des déchets, et l'aspect microcrédit (VeT en a l'expérience).

Les officiels sont désireux de lancer ce projet et l'attente d'un partenariat est forte.

Des conventions à établir entre la commune et VeT seront à mettre en place (avec ou sans Aquassistance ?).

Commune de Cai Von :

En l'absence du maire nous sommes reçus par le président et le vice-président du comité populaire, des agents techniques de la commune. Le responsable de la province est toujours présent. Les visites sont faites avec la participation des responsables de quartiers. Trois sites sont visités, correspondant à trois projets différents.

1^{er} site : un terrain de deux hectares environ, abritant une soixantaine de familles très pauvres, soit 250 habitants, situé entre la mairie et une voie commerçante, se trouve dans un creux et est régulièrement inondé en période de pluies. Il n'y a pas d'alimentation en eau potable, et les rares caniveaux d'évacuation des eaux pluviales ou usées sont plus ou moins bouchés. Un hôpital rejette partie de ses eaux usées vers ce terrain. Les ordures ménagères ne sont pas collectées. La visite sur place montre un état sanitaire particulièrement dégradé (eaux usées stagnantes, ordures accumulées, terrain boueux et imbibé d'eau).

La construction d'un réseau unitaire est techniquement possible, avec raccordement sur les conduites de la rue, soit gravitaire soit par relevage. Mais compte-tenu de l'état du terrain, des

travaux préparatoires importants seraient nécessaires avant l'étude d'un projet: nettoyage du site, reconnaissance et nettoyage des caniveaux existants, plan de repérage. L'intervention d'Aquassistance pourrait être envisagée après cette première phase.

2^{ème} site : le problème est comparable en termes de population et d'état sanitaire. Il s'agit d'un quartier situé à l'arrière d'une route importante, desservi par deux « ruelles » (spécificité fréquente de l'urbanisme des quartiers pauvres au Vietnam) dont les eaux pluviales et usées devraient s'évacuer par un réseau de fossés et petits canaux vers le canal principal. Ces fossés ont été plus ou moins remblayés et les écoulements ne sont plus possibles. On trouve les mêmes dépôts d'ordures, eaux usées stagnantes, que précédemment.

Avant l'étude d'un système de collecte d'eaux usées, il faut reconnaître précisément le réseau de fossés et petits canaux et le rétablir (curage, profilage). Le canal exutoire vers le grand canal est envahi par la végétation et un curage sérieux serait également nécessaire, avec le nettoyage de l'ensemble du site. Cela permettrait d'assainir les sols et d'étudier, ensuite, un éventuel réseau de collecte des eaux usées. Aquassistance pourrait intervenir dans cette seconde phase.

3^{ème} site : une voie desservant de nombreuses habitations longe un bras du Mékong et est régulièrement inondée en période de mousson (60 à 80 cm d'eau). La commune souhaiterait construire une digue pour protéger les habitations.

Cela, à priori, n'est pas de la compétence d'Aquassistance.

6/ CONCLUSIONS :

Ce voyage a permis de :

- Confirmer la compétence et la bonne implication de VeT dans notre projet à C2. L'ONG est très correctement installée à HCMV, emploie 6 personnes. Son intervention sur C2 est nécessaire, permettant de faire le lien avec le comité des villageois et de contrôler l'entreprise. Une collaboration future sur les projets de Tan Quoi et Tan Voi peut être considérée avec intérêt. VeT devrait, préalablement, explorer les possibilités de passer des conventions avec les communes.
- Constater la bonne exécution des travaux par l'entreprise à laquelle il peut être fait confiance.
- Confirmer l'intérêt de la commune de Thanh Loi, du comité des villageois et des villageois eux-mêmes pour le projet « eau propre ».
- Confirmer le planning pour la construction de la station de traitement.
- Envisager un retard possible pour la mise en place du réseau et donner des pistes pour l'implantations des conduites.

Compte-tenu de l'implication de VeT, il n'est pas nécessaire de prévoir de nouveaux déplacements avant la mise en service totale de l'installation (septembre / octobre 2009). L'inauguration des ouvrages pourraient être prévu pour février, mars 2010.

Fait à Cazilhac, le 27 mars 2009
Henri Sylvestre